

FACULTE DE TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT DES MINES ET GEOLOGIE

Ref: 144/076/FT/4B/2014

BEJAIA, LE 26/05/2014

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE REUNION

L'an deux mille quatorze et le vingt six du mois de Mai à 11 heures, s'est tenue la réunion pédagogique pour débattre l'ordre du jour suivant :

- 1- Mémoires et soutenance des étudiants de 3^{ème} année licence ;
- 2- Divers

Etaient présents : (voir annexe)

1- Mémoires et soutenance des étudiants de 3^{ème} année licence ;

Exceptionnellement cette année, après accord de l'ensemble des enseignants du département sus cité, et sous la demande de la majorité des étudiants (ci-joint copie des signatures), il a été décidé ce qui suit :

Les étudiants remettront les mémoires à la date prévue (19/06/2014) mais n'exposeront pas leurs rapports. A cet effet la note du mémoire sera sur 20 dont 15 points sont sur le fond et la forme du mémoire et 5 points sur l'évaluation de l'étudiant par son encadreur.

Par ailleurs, des sanctions seront appliquées sur les étudiants ayant remis leurs mémoires au-delà de la date prévue (19/06/2014).

Le chef de département
Pr. M. MAZA



Responsable de la filière
Mines et géologie
Dr. N. Bouzidi